

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2024

Le conseil de la municipalité de Montcalm siège en séance ordinaire, ce 12 août 2024 à 20 heures, à la Salle Yves-Thérien sise au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville à Montcalm.

Sont présents à cette séance, les conseiller(ère)s:

Denis Courte	Suzanne Dyotte	Huguette Drouin
Richard Pépin	Édith Crevier	

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire suppléant, Pierre Bertrand. Est également présent, Michael Doyle, directeur général et greffier-trésorier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2024

Le maire suppléant Pierre Bertrand déclare la séance ordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-08-134

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Madame Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 août 2024.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte aux citoyens présents

4. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2024

24-08-135

Le maire suppléant Pierre Bertrand fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2024.

Il est proposé par Madame la conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

5. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Denis Courte, responsable de la voirie et des loisirs, mentionne que les pluies torrentielles du mois de juin ainsi que du vendredi 9 août dernier ont mis nos chemins à rude épreuve. Monsieur Courte ajoute que nous examinerons le coefficient de sécurité et en faire l'augmentation là où il en sera nécessaire.

6. ADMINISTRATION

6.1 DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 322-2017 TEL QU'AMENDÉ

24-08-136

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité :

- D'adopter le rapport des dépenses autorisées par le greffier-trésorier, au courant du mois de juillet 2024, en vertu du règlement N° 322-2017 tel qu'amendé, pour la somme de 33 888.72 \$.
- De ratifier les dépenses requises pour les travaux d'urgence effectué par Gilbert P. Miller dont le creusage des fossés latéraux sur le chemin du Lac-Munich Ouest et la remise en état d'un tronçon de la rue de Berne à la suite des fortes pluies du mois de juin pour un total de 9 166.56 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.2 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DE LA LISTE DES PAIEMENTS ÉMIS

24-08-137

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des comptes à payer en août 2024 et de la liste des paiements émis en juillet 2024;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la conseillère Édith Crevier et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise et ratifie, le cas échéant, les dépenses et les paiements des sommes identifiées à la liste des comptes à payer en août 2024 et à la liste des paiements émis en juillet 2024, telles que présentées dans le cadre de la présente séance au montant total de : 122 213.67 \$:

- Comptes à payer en août via Accès D Affaires: 74 796.28 \$;
- Compte à payer en août chèque N° 365 à 370: 5 510.60 \$;
- Paiements émis en juillet: 23 330.15 \$;
- Paies émises en juillet: 18 576.64 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.3 ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUILLET 2024

24-08-138

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'historique des transactions des postes budgétaires 54-112-10-000 et 54-115-10-000 pour juillet 2024;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de juillet 2024.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.4 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS PORTANT SUR LES REVENUS ET LES DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 JUILLET

Le rapport sur les états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2024 est déposé au conseil.

24-08-139

6.5 TRANSFERT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT QU'un transfert de crédits budgétaires est requis afin d'équilibrer les postes budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la conseillère Édith Crevier et résolu d'autoriser le transfert de crédits budgétaires suivant :

- La somme de 15 632 \$ provenant du poste budgétaire 02 610 00 411 SERVICES PROFESSIONNELS aux postes budgétaires suivants :
 - 02 130 00 420 ASSURANCES, 382 \$;
 - 02 130 00 527 ENTRETIEN / ÉQUIPEMENT, 10 000 \$;
 - 02 190 00 410 SERVICES PROFESSIONNELS, 5 000 \$;
 - 02 610 00 310 FRAIS DE DÉPLACEMENT, 250 \$

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

24-08-140

6.6 IMPLANTATION DE LA SUITE FINANCIÈRE AURORA AVEC LE LOGICIEL PG SOLUTIONS

CONSIDÉRANT QUE PG Solutions modernise ses modules de la suite financière par le logiciel Aurora;

CONSIDÉRANT QUE si la municipalité de Montcalm signe l'offre de service: 7MMON26-022056-LH1 avant le 31 décembre 2024, un rabais de 1 137.50\$ est applicable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Édith Crevier, appuyé par Madame la conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité

- D'autoriser de l'offre de service pour l'acquisition et l'implantation de la suite Aurora avec PG Solutions;
- D'autoriser le directeur général, Michael Doyle et/ou la directrice générale adjointe, Madame Lucie Coté, à signer tous documents afférents;
- D'autoriser le paiement pour la somme de 5 687.50 \$ taxes en sus via le poste budgétaire N° 02-130-00-527.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

24-08-141

6.7 CONTART DE SERVICE – BANQUE D'HEURES D'ASSISTANCE INFOTECH

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heure d'assistance avec le logiciel SYGEM est épuisée;

CONSIDÉRANT QUE les services comptables, d'assistance et de formations sont toujours requis pour optimiser l'utilisation du logiciel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité :

- D'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de service pour l'acquisition de 26 heures en banque au coût de 3 250\$ taxes en sus;
- D'autoriser la dépense et le paiement via le poste budgétaire N° 02-190-00-410.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.8 TRANSFERTS DE TITRE À LA SUITE DE L'ADJUDICATION À LA MUNICIPALITÉ DE MONTCALM EU ÉGARD À LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS DE DIVERS IMMEUBLES

24-08-142

CONSIDÉRANT que la MRC des Laurentides a procédé à une vente des immeubles pour défaut de paiement des impôts fonciers, en juin 2023;

CONSIDÉRANT que le directeur général a été mandaté à représenter la municipalité lors de ladite vente afin d'enchérir ou d'acquérir les immeubles, pour un montant égal à celui des taxes, en capital, intérêts et frais;

CONSIDÉRANT que plusieurs des immeubles ont été adjugés à la Municipalité de Montcalm;

CONSIDÉRANT qu'aucun droit de retrait n'a été exercé dans les délais prescrits eu égard aux immeubles adjugés à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la conseillère Édith Crevier et résolu à l'unanimité:

- De mandater une étude de notaires afin de procéder au transfert de titre des immeubles adjugés à la municipalité de Montcalm dans le cadre de la vente pour défaut de paiement des impôts financiers des immeubles suivants :

# Matricule	# Lot	Adresse
2191-77-8075	5 864 769	Route du Lac-Rond Nord
2290-85-5324	5 865 502	Rue Albert-Wood
2390-06-2326	5 865 501	Chemin Morgan
3189-93-1415	5 866 261	Rue de Lucerne
3288-26-9287	5 866 102	Montée de Montcalm

- D'autoriser le maire Steven Larose et le directeur général Michael Doyle à signer les documents afférents;
- D'autoriser le paiement des honoraires et de tous autres frais applicables via le poste budgétaire N° 02-190-00-412.

- adoptée à l'unanimité des conseillers

6.9 RADIATION DES TAXES MUNICIPALES DE 2023 ET 2024 EU ÉGARD AUX DOSSIERS ACQUIS PAR LA MUNICIPALITÉ LORS DE LA VENTE POUR TAXES TENUE EN 2019

24-08-143

ATTENDU QU'à la suite de la vente des immeubles pour non-paiement des impôts fonciers, la municipalité de Montcalm est devenue adjudicataire de plusieurs immeubles;

ATTENDU QUE le transfert des titres des immeubles acquis par la municipalité a été effectué et que ces immeubles sont maintenant non imposables;

ATTENDU QUE les taxes dues pour les années 2023 et 2024 relatives auxdits immeubles ne sont plus perceptibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Madame la conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité de radier des livres comptables les taxes dues de 2023 et 2024 inclusivement, relatives aux immeubles acquis par la municipalité lors de la vente pour taxes tenue en 2019, soit la somme totale de 268.31 \$:

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

S/O

8. **TRAVAUX PUBLICS**

8.1 **AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE 2024**

24-08-144

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale– Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale un montant de 38 732 \$ a été octroyé à la municipalité de Montcalm;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre dudit Programme, l'aide financière est octroyée pour effectuer des travaux de rechargement granulaire, de remplacement de ponceaux, de drainage pluvial et de reprofilage de fossés sur le chemin Duncan Nord et le chemin Larose;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux de rechargement granulaire, de remplacement de ponceaux, de drainage pluvial et de reprofilage de fossés sur le chemin Duncan Nord et le chemin Larose, pour un montant approximatif de 40 000 \$ taxes en sus, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

S/O

10. **LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS**

S/O

11. **INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

11.1 **ENTENTE INTERMUNICIPALE DE FOURNITURE DE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS**

24-08-145

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie Mont-Tremblant a fait parvenir un projet d'implantation d'un programme de premiers répondants niveau 2 pour les Municipalités de Montcalm et Huberdeau;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm désire adhérer à ce programme de premiers répondants et obtenir un projet d'entente finale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm doit informer la Municipalité d'Arundel 3 mois avant la fin de l'entente présentement en vigueur de son désir de se retirer de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Madame la conseillère Édith Crevier, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité :

- De demander au Service de sécurité incendie Mont-Tremblant de nous transmettre un projet d'entente finale pour l'implantation d'un programme de premiers répondants niveau 2 pour les Municipalités de Montcalm et Huberdeau pour le début septembre 2024.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

12. VARIA

12.1 AUTORISATION DE DÉPENSE - PROJET DE STATIONS DE CYCLOTOURISME SUR LE CORRIDOR AÉROBIQUE

24-08-146

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm a déposé une demande de subvention de 25 000 \$ dans le cadre du programme Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions afin de permettre l'implantation de stations de cyclotourisme sur le corridor aérobique pour les municipalités de l'ouest qui souhaitent y adhérer;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm souhaite faire l'achat de 6 plates-formes en bois en guise de station;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la conseillère Édith Crevier et résolu à l'unanimité :

- D'autoriser la dépense au montant approximatif de 5 000\$ avant taxes pour l'acquisition de 6 plates-formes en bois en guise de stations;
- D'autoriser le paiement au montant à Matériaux McLaughlin;
- D'autoriser Michael Doyle, directeur général, à effectuer les futures dépenses et paiements relatifs au projet de stations de cyclotourisme sur le corridor aérobique dans le cadre du projet FRR Volet 1.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une 2^e période de questions est offerte aux citoyens présents

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

24-08-147

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de clore la séance ordinaire du 12 août 2024.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Pierre Bertrand, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Bertrand, maire suppléant

Michael Doyle, directeur général
et greffier-trésorier